

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2018

Mai							Juin								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
		1	2	3	4	5						1	2		
6	7			9	10	11	12	3	4			6	7	8	9
13	14		16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16		
20	21			23	24	25	26	17	18			20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30		

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : 8h30 à 12h00

Personnel :

Directrice générale : Chantal Tremblay
 Employé municipal : Marc-André Migneault 418-750-6485
 Inspecteur en urbanisme : Michel Lagacé 418-775-6485
 Agente en milieu rural : Kathy Laplante 418-775-8445, poste 2251 ou 775-8188



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt
 Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
 Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
 Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



MAI 2018

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,
 Directrice générale / sec. trés.

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
 DE LA RIVIÈRE MITIS

Informations diverses

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal auront lieu **les lundis 7 mai et 4 juin 2018** à 19h30 au bureau municipal.

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 78.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

❖ SENSIBILISATION SUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU AUPRÈS DE LA POPULATION DE GRAND-MÉTIS

Des verrous de pontet sont présentement disponibles au bureau municipal au coût de 5\$. Ce verrou protégera contre l'usage non autorisé des fusils, des carabines et des armes de poing. Pour réserver votre verrou de pontet, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES MOIS DE MAI ET JUIN :

Le bureau municipal sera fermé le 21 mai, le 5 et 6 juin ainsi que du 13 au 15 juin.

En cas d'urgence, vous pouvez nous laisser un message sur le répondeur ou communiquer avec un membre du conseil.

PRÉDICTION DES MARÉES – MAI 2018

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)									
01	03 :38	4.0	09	03 :53	1.6	17	04 :02	4.4	25	06 :01	1.0
01	10 :00	0.3	09	10 :14	2.9	17	10 :27	0.2	25	12 :08	3.3
01	16 :06	3.4	09	16 :55	1.3	17	16 :34	3.6	25	18 :23	0.9
01	21 :57	0.7	09	23 :06	2.8	17	22 :24	0.4	26	00 :35	3.5
02	04 :15	4.0	10	05 :09	1.5	18	04 :48	4.3	26	06 :55	0.8
02	10 :39	0.5	10	11 :19	3.0	18	11 :15	0.2	26	13 :00	3.3
02	16 :44	3.3	10	17 :46	1.2	18	17 :24	3.5	26	19 :06	0.9
02	22 :30	0.8	10	23 :59	3.0	18	23 :12	0.6	27	01 :19	3.7
03	04 :53	3.8	11	06 :05	1.3	19	05 :38	4.2	27	07 :42	0.7
03	11 :18	0.6	11	12 :13	3.2	19	12 :08	0.4	27	13 :46	3.3
03	17 :22	3.1	11	18 :28	1.1	19	18 :17	3.3	27	19 :45	0.8
03	23 :04	0.9	12	00 :42	3.3	20	00 :04	0.8	28	01 :59	3.8
04	05 :32	3.7	12	06 :52	1.0	20	06 :34	4.0	28	08 :25	0.6
04	11 :59	0.8	12	12 :59	3.3	20	13 :09	0.6	28	14 :27	3.3
04	18 :03	2.9	12	19 :06	0.9	20	19 :17	3.1	28	20 :22	0.8
04	23 :42	1.0	13	01 :21	3.6	21	01 :04	0.9	29	02 :38	3.9
05	06 :15	3.5	13	07 :34	0.8	21	07 :36	3.7	29	09 :05	0.5
05	12 :44	1.02.8	13	13 :40	3.5	21	14 :18	0.8	29	15 :06	3.3
05	18 :48	1.2	13	19 :43	0.7	21	20 :22	3.0	29	20 :56	0.8
06	00 :25	3.3	14	01 :59	3.9	22	02 :16	1.1	30	03 :15	4.0
06	07 :03	1.2	14	08 :15	0.5	22	08 :45	3.5	30	09 :44	0.5
06	13 :38	2.6	14	14 :21	3.6	22	15 :29	0.9	30	15 :43	3.2
06	19 :42	1.4	14	20 :20	0.6	22	21 :33	3.0	30	21 :30	0.8
07	01 :18	3.1	15	02 :38	4.1	23	03 :38	1.2	31	03 :53	4.0
07	07 :59	1.3	15	08 :57	0.3	23	09 :56	3.4	31	10 :22	0.6
07	14 :43	2.6	15	15 :03	3.7	23	16 :35	0.9	31	16 :21	3.1
07	20 :48	1.5	15	20 :59	0.4	23	22 :43	3.1	31	22 :04	0.8
08	02 :28	3.0	16	03 :9	4.3	24	04 :56	1.1	01	04 :31	3.9
08	09 :04	1.4	16	09 :41	0.2	24	11 :05	3.3	01	10 :59	0.7
08	15 :53	2.6	16	15 :47	3.7	24	17 :33	0.9	01	16 :59	3.1
08	22 :00	1.6	16	21 :41	0.4	24	23 :44	3.3	01	22 :40	0.9

Le Mot vert du mois – « C'est l'été à l'Écocentre de La Mitis »

Bonjour à toutes et tous,

Une des premières preuves de l'arrivée prochaine de l'été dans notre région est le retour à l'horaire estival de votre Écocentre de La Mitis. À compter du 23 avril, les heures d'ouverture seront :

- Lundi au vendredi : 8h00 à 16h45
- Samedi : 8h00 à 15h45
- Dimanche : fermé

L'Écocentre, c'est votre point de dépôt des matières résiduelles qui sont plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte, soit par leur volume ou leur nature. Ça permet à une grande partie ces matières d'être valorisées dans le respect de l'environnement !

Parmi ces matières que vous pouvez apporter il y a, de façon non exclusive :

- les matériaux de construction;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.);
- les encombrants (mobilier, électroménagers, etc);
- les appareils électriques et électroniques;
- les pneus (48 pouces et moins) des frais s'appliquent aux surdimensionnées;
- les résidus domestiques dangereux (peinture, teinture, batteries, etc.);
- les résidus verts tel les branches, les feuilles et les rognures de gazon;
- plus encore !

Assurez-vous de **trier vos matières** avant de les apporter et de **bien sécuriser votre chargement** afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin.

Il s'agit d'un service gratuit si vous êtes un résident de La Mitis. Profitez-en ! Votre Écocentre est situé au **428, avenue Roger-Marcoux**. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport.

De plus, vous êtes invité à venir voir les divers articles en revente à de petits prix. Meubles, matériaux de construction, articles de maisons, livres et plus encore !

Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 2280.
À la prochaine !

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca , Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418 775-8445, poste 1138

INFO-MUNICIPALITÉ

Une élection partielle aura lieu le 6 mai prochain, pour le poste de conseiller au siège n° 4 à la municipalité de Grand-Métis.

Les électeurs de la municipalité de Grand-Métis sont invités à exercer leur droit de vote en grand nombre, la participation électorale étant essentielle à la vie démocratique.

Par téléphone : 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

Par courriel : dgeq@dgeq.qc.ca,
grandmetis@mitis.ca

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer au bureau municipal au (418) 775-6485.

Source : Chantal Tremblay 418-775-6485.

Toilettage
Colombe

- Service de tonte et toilettage canin et félin
- Tonte régulière et spécialisée
- Coupe aux ciseaux
- Taille et limage des griffes
- Nettoyage des oreilles
- Vidange des glandes anales

Toilettage
Colombe

418 775-5356
384, Rang 2 Est des Écossais
Grand-Métis QC G0J 1Z0

Rappel: Il est encore possible de reverdir les berges de votre cours d'eau grâce à la campagne "Végétalisez vos berges à petit prix!"

Rimouski, le 23 avril 2018 — Du **3 avril au 15 mai 2018**, l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) offre aux riverains de son territoire (compris entre l'Isle-Verte et Les Méchins) l'opportunité de se procurer une gamme de végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines. Les prix varient entre 2,50\$ et 3,50\$ selon le format et l'essence. Cette année, les essences disponibles sont le **saule discoloré**, le **sureau du Canada**, la **spirée à larges feuilles**, le **rosier inerme**, le **myrique baumier**, la **vigne vierge** et l'**iris versicolore**.

En plus d'embellir votre propriété, ces espèces sont spécialement adaptées pour contrer l'érosion et assurer la stabilisation des berges, réguler la température de l'eau, atténuer l'effet des crues et créer des habitats fauniques!

Comment commander?

Il est possible de commander des plants en ligne sur le site internet de l'OBVNEBSL: <http://bit.ly/1bmf5oW>. La distribution sera effectuée le lundi 28 mai 2018.

L'OBVNEBSL, une référence en gestion intégrée de l'eau!

L'[OBVNEBSL](#) est une table de concertation mandatée par le Gouvernement du Québec en vertu de la « *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* ». L'organisme a pour objectif d'assurer la protection à long terme et la mise en valeur des ressources en eau. L'approche utilisée est celle de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) de concert avec les différents secteurs d'activités (municipal, communautaire, agricole, économique, etc.). L'OBVNEBSL élabore et met à jour un plan directeur de l'eau (PDE), en fait la promotion et assure le suivi de sa mise en œuvre.

Pour informations :

Alexa Bérubé Deschênes
Chargé de projets
(418) 722-0666, poste 128
projet@obv.nordestbsl.org

Semaine de la sécurité civile

Ma sécurité : ma responsabilité!

Pourquoi une Semaine de la sécurité civile?

La Semaine de la sécurité civile a pour but de sensibiliser la population à l'importance d'être prêt à affronter un éventuel sinistre.

Elle se tient tous les ans pendant la première semaine complète de mai.

En 2018, elle aura lieu du **6 au 12 mai** sur le thème
Ma sécurité : ma responsabilité!

D'ailleurs, le sous-thème de 2018 sera : **Plus d'autonomie, moins de soucis!**

Le citoyen est le premier responsable de sa sécurité. En situation d'urgence ou de sinistre, il revient au citoyen d'assurer sa propre sécurité, celle de sa famille et la sauvegarde de ses biens.

La Semaine est l'occasion pour le ministère de la Sécurité publique et ses partenaires de sensibiliser les citoyens aux conséquences d'un sinistre, par exemple une [panne de courant prolongée](#), de leur rappeler de faire des réserves d'eau et de nourriture non périssable et d'avoir sous la main les articles essentiels qui composent une trousse d'urgence. Les provisions d'eau et de nourriture devraient être suffisantes pour permettre d'être autonome pendant les **3 premiers jours** d'un sinistre.

AVEZ-VOUS VOTRE GUIDE ?

Le nouveau **Guide des services et ressources pour les aînés de La Mitis** regroupe les services offerts dans La Mitis par thématiques (Alimentation, Déplacements, Information et soutien, Loisirs, Santé, Soutien à domicile), il contient une foule de coordonnées utiles!

Disponible **GRATUITEMENT** au bureau municipal.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

du 15 avril au 15 mai 2018

Encan silencieux d'une œuvre de Caroline Jacques au bénéfice du CLAC



Mont-Joli, mercredi le 18 avril 2018 -Le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture (CLAC) est heureux d'annoncer le don offert par l'artiste-peintre **Caroline Jacques** et l'auteur-compositeur-interprète **Gervais Bergeron**, afin de mettre en encan silencieux une œuvre qui a été réalisée durant le Festival *La crue des mots*. Le public est invité à venir inscrire à côté de l'œuvre son nom, numéro de téléphone et montant offert. Le dernier nom sur la liste sera contacté afin de venir réclamer l'œuvre à la fin de l'exposition.

L'exposition *Volage* est présentée au Château Landry à Mont-Joli jusqu'à la fin du mois de mai 2018. Venez profiter du tout nouveau Bistro-pub le Château ouvert du mercredi au dimanche de 7h à 15h.

Rappel du projet Volage :

Après «Bestial» présenté en 2016, les deux artistes se lancent à nouveau le défi de créer 30 œuvres en 30 jours. Cette fois-ci, ce sont les oiseaux qui inspirent le duo de créateurs. Ce projet de création, avec les œuvres de Caroline Jacques et les textes de l'auteur-compositeur-interprète Gervais Bergeron, est devenu un projet multidisciplinaire, alliant textes, musiques arts visuels et multimédia.

*Encan silencieux d'une œuvre de l'exposition Volage, à la Maison de la culture du Château Landry
(1588, boul. Jacques-Cartier, Mont-Joli)*

Distribution de plants d'arbres



Le mois de mai est le *Mois de l'arbre et des forêts*, grâce au projet de l'Association forestière bas-laurentienne offrant aux municipalités la possibilité de planter des arbres sur le territoire de la Mitis, la Municipalité de Grand-Métis veut vous faire profiter de cette possibilité et vous invite à venir chercher votre plant d'arbre et ce, **gratuitement**.

Quantités limitées, sous la formule : premier arrivé, premier servi.
Aucune réservation ne sera prise, il faut être présent à l'activité qui ne durera que la journée et l'heure mentionnées.

Quand : Samedi le 26 mai 2018

Heures : de 9 h à 12 h

Où : Salle municipale de Grand-Métis

Beau temps, mauvais temps, toute la population de Grand-Métis est invitée à venir chercher son arbre et contribuer ainsi à la sensibilisation pour l'environnement.

BINGO-CADEAUX

Bingo-cadeaux au profit de La

Fabrique de Padoue



Vendredi le 25 mai 2018

à 19h30



Au Centre des Loisirs de Padoue

Pour ceux et celles qui le désirent

vous pouvez nous apporter des

cadeaux à compter de 19h00



Le conseil de Fabrique

- b) la roulotte est en état de fonctionner et d'être mobile;
- c) la roulotte n'est reliée à aucun réseau électrique;
- d) la roulotte n'est reliée à aucun système d'alimentation en eau potable;
- e) la roulotte n'est reliée à aucune installation d'évacuation et de traitement des eaux usées;
- f) aucune construction accessoire n'est accolée à la roulotte;
- g) pas plus de deux (2) roulottes sont remisées sur un même terrain.

2° Une roulotte utilisée exclusivement à des fins de camping ou de caravanage, pour un maximum de quatre (4) semaines entre le 15 mai et le 30 octobre d'une même année, aux conditions suivantes :

- a) l'usage principal du terrain est compris dans le groupe HABITATION;
- b) la roulotte ne peut être implantée dans la partie des zones 18 (VLG), 25 (VLG) et 26 (VLG) située entre le fleuve Saint-Laurent et le Chemin de la Pointe-Leggatt;
- c) la roulotte ne constitue pas un lieu de résidence, un chalet de villégiature ou une remise;
- d) la roulotte est immatriculée;
- e) la roulotte est en état de fonctionner et d'être mobile;
- f) la roulotte n'est reliée à aucun réseau électrique au-delà de la période d'utilisation prescrite;
- g) la roulotte n'est reliée à aucune installation d'évacuation et de traitement des eaux usées;
- h) aucune construction accessoire n'est accolée à la roulotte;
- i) pas plus d'une (1) roulotte est garée sur un même terrain;
- j) la roulotte n'est pas utilisée à des fins commerciales ou d'hôtellerie;
- k) la roulotte est située dans les cours arrière ou latérales;
- l) la roulotte est implantée à une distance minimale de deux (2) mètres de toute ligne de terrain;
- m) la roulotte n'est pas située dans la rive d'un cours d'eau;
- n) les eaux usées de la roulotte ne constituent pas une source de nuisance ou de pollution environnementale.

3° Un véhicule récréatif ou utilitaire (autre qu'une roulotte) remisé dans la cour latérale ou arrière d'un terrain occupé par un bâtiment dont l'usage principal est compris dans le groupe HABITATION et à condition que le véhicule soit en état de fonctionner et d'être mobile.

Une question d'urbanisme...

Inspecteur en urbanisme

M. Michel Lagacé est l'inspecteur en urbanisme de la municipalité. Il est possible de le rencontrer, sur rendez-vous, au bureau municipal le jeudi entre 13h15 et 16h30.

Règlements d'urbanisme

Les règlements d'urbanisme sont disponibles sur le site web de la municipalité. Nous vous invitons à les consulter afin de bien planifier vos travaux et de connaître les obligations en matière d'urbanisme de votre municipalité. Il est à noter que ceux-ci sont également disponibles au bureau municipal pour consultation.

Abris d'hiver (tempo)

Qui dit printemps dit aussi l'enlèvement des abris d'hiver sur le territoire de la municipalité. Le règlement de zonage stipule que ce type d'abri doit être enlevé au plus tard le 30 mai.

Les roulottes de camping, oui mais... !

L'été arrive à grands pas et la période des vacances aussi. Durant cette période, il sera agréable de profiter de sa roulotte sur son terrain. Mais attention, l'utilisation des roulottes est réglementée par le règlement de zonage n° 2011-0145. À ce fait, voici les normes relatives à l'utilisation des roulottes ainsi que du remisage de celle-ci.

11.4 Type B; Entreposage domestique de véhicules récréatifs ou utilitaires

L'entreposage de type B comprend l'entreposage extérieur à des fins domestiques de roulottes, bateaux, motoneiges, véhicules tout-terrain, remorques et autres véhicules récréatifs ou utilitaires déplacés par une force motrice. Ce type d'entreposage est permis seulement dans les situations suivantes :

1° **Une roulotte remisee** dans la cour arrière ou latérale d'un terrain occupé par un bâtiment principal résidentiel et selon les conditions suivantes :

- a) la roulotte est inoccupée;



Municipalité de Grand-Métis

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale secrétaire-trésorière, que lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Métis aura lieu le 7 mai 2018 à la salle municipale de Grand-Métis, située au 70 chemin Kempt à Grand-Métis, au cours de laquelle les états financiers 2017 seront présentés.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 26 MARS 2018


Chantal Tremblay
Directrice générale secrétaire-trésorière

Permis

Notre inspecteur municipal pour l'émission de permis est toujours disponible pour vous rencontrer le jeudi après-midi. Je vous invite à prendre rendez-vous pour accélérer l'émission de votre permis de rénovation, construction, mise à niveau fosse septique ou autres.

Réseaux sociaux

La municipalité est sur les réseaux sociaux. Nous avons ouvert un site Facebook avec la page de la Municipalité de Grand-Métis. Nous vous invitons à nous faire une demande d'amitié pour suivre les actualités de notre municipalité. N'oubliez pas que le respect dans vos commentaires est toujours de mise. Aucun propos désobligeant ne sera toléré et sera aussitôt supprimé.

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

C'est avec fierté et plaisir que le CLD de la Mitis, la SADC de la Mitis et le Carrefour Jeunesse-Emploi de la Mitis ont souligné le jeudi 12 avril dernier l'entrepreneuriat avec la tenue d'une soirée de reconnaissance dans le cadre du Défi OSEntreprendre. Félicitations à tous les nominés et aux lauréats de nos municipalités!



Catégorie Primaire 1er cycle

Une bourse de 50 \$ a été attribuée au projet *Les semis des Quatre-Vents* de l'école *Les Cheminots des Quatre-Vents* de Saint-Octave.

Catégorie Services aux individus

Mme Colombe Lord pour le *Salon de toilettage Colombe* de Grand-Métis.



Catégorie Services aux entreprises

M. Luc Fournier pour *Premium Innovation* de Grand-Métis.

RETOUR SUR LA SORTIE À LA CABANE À SUCRE

C'est une vingtaine de personnes qui a participé à la sortie à la cabane à sucre de Saint-Damasse le 8 avril dernier. Merci aux Blés d'Or de la Mitis pour l'organisation de cette activité ainsi que pour le transport.



RETOUR SUR LA FÊTE DES BÉNÉVOLES DE LA CDEC

C'est avec grand plaisir que les membres de la Corporation de développement économique et communautaire de Saint-Octave (CDEC) ont organisé une fête des bénévoles le 15 avril dernier. Lors de ce brunch, les nouveaux arrivants ont eux aussi été soulignés. Merci à la Boulangerie des 3 sœurs pour le buffet de l'événement.



Juste avant la fête, a eu lieu l'Assemblée générale de la CDEC. Voici alors le nouveau conseil d'administration de la Corporation de développement économique et communautaire de Saint-Octave (CDEC); Isabelle Paré, présidente, Sabrina Bérubé, vice-présidente, Guillaume Bérubé, trésorier, Claude Trottier, secrétaire et, comme administrateurs, Nathalie Michaud, Alain Boulay, Josiane Dufour, Marie-Noëlle Fournier et Annie Fournier.



Le 15 avril dernier, lors de la fête des bénévoles, Véronique Parent s'est vu remettre un prix dans le cadre du projet *Récompensons nos jeunes bénévoles*.

Véronique est une jeune bénévole qui suit les traces de sa mère; Nathalie Michaud, en s'impliquant dans sa municipalité.

On peut la voir depuis très longtemps, aux côtés du père Noël lors de la fête de Noël comme lutine. On l'a aussi vu lors du carnaval 2017 comme duchesse et nommée reine du Carnaval.



Jeunes et impliqués!

Véronique Parent

SON RÔLE
Véronique fait partie du Comité jeunesse de la municipalité de Saint-Octave-de-Métis. Organisateur de nombreuses activités hebdomadaires, elle fait aussi formation auprès des jeunes lors du camp de la relève. De plus, on peut la voir à la fête de Noël comme lutine. Elle a été même nommée la reine du Carnaval!

SES QUALITÉS
Leader
Généreuse
Rassembleuse

UNE ANECDOTE
Véronique se rappelle un événement qui lui a fait passer de "top des notes" à "pas fait".
"Une fois, j'étais à l'école et j'étais la première à avoir écrit un essai sur le rôle de la femme dans la société." (elle a écrit "top des notes" à l'école)

Véro en une phrase
"Parce que c'est pour moi que j'ai écrit cet essai, c'est pour moi que j'ai écrit cet essai!"

Site Web: www.municipalite-st-octave-de-metis.qc.ca
Saint-Octave-de-Métis, Québec

Elle se porte volontaire à chaque activité organisée dans nos municipalités : camp de la relève, Halloween à Padoooo! et bien plus!

Elle fait partie, depuis le tout début, du Comité jeunesse intermunicipal.

"Véronique est une perle rare d'adolescente, comme on n'en voit plus de nos jours."

Merci beaucoup, Véronique Parent, pour tout ce que tu fais dans nos municipalités!

Lors de cette même fête des bénévoles, M. Guy Gagnon et Mme Jocelyne Fortin se sont mérité une plaque de remerciements pour leur implication active dans l'enrichissement culturel et social de Saint-Octave-de-Métis. Félicitations et merci pour tout.



EXPOSITION DES FERMIERES

Le Cercle des fermières de Saint-Octave-de-Métis vous invite à son exposition qui aura lieu le vendredi 1^{er} juin prochain, dès 19 h.

Sur place : exposition des articles faits cette année, bingo ainsi qu'un repas en fin de soirée.

Pour information, communiquez avec Marie-Paule Turbide au 418 775-1454.

Ouvert à tous!

ÉTÉ 2018

RECHERCHE ENTRAÎNEUR DE SOCCER

Le Comité des loisirs intermunicipal est à la recherche d'une ou d'un entraîneur de soccer pour donner des cours un soir par semaine à des jeunes d'âge du primaire. Pour information ou intérêt, veuillez communiquer avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.



ACTIVITÉ SPORTIVES

Voici un petit avant-goût des activités qui auront lieu cet été : volleyball intergénérationnel; balle donnée intergénérationnelle; soccer intermunicipal. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec Josy-Anne Bérubé.



CAMP DE JOUR INTERMUNICIPAL

Voici un aperçu du camp de jour 2018 :

Le camp de jour intermunicipal se déroulera du mardi 26 juin au 17 août 2018 pour un total de 8 semaines. Veuillez prendre en note que le service sera fermé lundi le 1^{er} juillet. L'horaire quotidien du service sera de 7 h 30 à 17 h 30. Pour information, veuillez communiquer avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.



PROGRAMMATION PRINTEMPS 2018

BASKETBALL POUR TOUS

Tous les jeudis
de 18 h 30 à 20 h
au gymnase de l'École du Sommet
Padoue
Ouvert à tous
Début le 5 avril
Équipe sur place
GRATUIT!



ACTIVITÉS DES BLÉS D'OR

Sacs de sable, pétanque atout, etc.
Tous les mardis après-midi
à 13 h 30
au Centre Récréatif de
Saint-Octave-de-Métis

Activité gratuite

Information :
Gaétane Bérubé au 418 775-3191
OUVERT À TOUS

MÉLI-MÉLO SPORTIF

Initiation à différents sports
au gymnase de Padoue.
Transport en autobus fourni
pour l'aller **SEULEMENT**, de l'école de
Saint-Octave-de-Métis à l'école de
Padoue.
20\$ / enfant // 10 cours

5 ans à 8 ans : tous les jeudis
de 15 h 15 à 17 h
dès le 12 avril.

9 ans à 13 ans : tous les mardis
de 15 h 15 à 17 h
dès le 17 avril.

Il est encore temps de s'inscrire. Pour
information ou inscription, veuillez
communiquer avec Josy-Anne
Bérubé au 418 732-6684.



FORMATION D'ÉQUIPES DE PÉTANQUE

Avec le beau temps qui va finir par arriver, le Club les Blés d'Or de la Métis souhaite connaître l'intérêt de la population à créer des équipes de pétanque pour les jeux du mardi après-midi. L'idée vous intéresse? Veuillez communiquer avec Gaétane Bérubé au 418 775-3191
OUVERT À TOUS.

ON SORT-TU?



La municipalité de Padoue participera à la grande campagne contre l'isolement social « **On sort-tu?** » le **12 mai** prochain. L'objectif principal est de tenter de battre ensemble le record du monde du nombre de gens qui prennent un café au même moment, à travers tout le Québec!

Description de l'activité :

13 h 45: Rassemblement au Centre des loisirs

- Marche autour du village et possibilité d'aller à la croix.

(Tout dépendant l'intérêt et la capacité des participants.)

- Ensuite, rassemblement au Centre des Loisirs pour partager un café et une légère collation.

Pour information Réjeanne 418 775-6324.


**LES
POUCES
D'OCTAVE**

jardins de métis
reford gardens 



Vente des semis

Serre de St-Octave-de-Métis

Brouettes et courgettes,
Les Jardins de Métis, l'école les Quatre-Vents
et les Floralies vous accueillent les samedis
26 mai, 2 juin et 9 juin

Pour la vente annuelle des semis !!

Tomates cerises et coeurs de boeuf, Persil, Basilic et Coriandre,
Pensées et Capucines, Cerises de terre, Poivrons et piments,
Aubergines, Chou kale, chou vert, brocoli, Courges d'hiver,
Sélection de fleurs et bien plus encore!!

FB: Les Pouces d'Octave

26 mai, 2 juin, 9 juin: 9h à 15h

La serre: à l'arrière de l'église